

# «Inclusion RéseauPostal»

## Ensemble pour plus d'inclusion et de diversité

La Poste s'engage de différentes manières en faveur de Services postaux pour tous. Non seulement pour sa clientèle, mais aussi pour son personnel. En tant qu'un des plus grands employeurs de Suisse, la Poste assume sa responsabilité sociale et entend refléter la diversité de la population également dans ses filiales et son Contact Center. **Avec «Inclusion RéseauPostal», la Poste offre aux personnes qui, en raison de leur handicap, ne pouvaient jusqu'à présent pas participer au marché du travail général, la possibilité de le faire.**

La Poste et en particulier l'unité du groupe RéseauPostal incarnent la responsabilité sociale. Grâce à cette vision, les personnes en situation de handicap feront à l'avenir partie intégrante de l'organisation.

### Que dois-je apporter en tant qu'institution pour pouvoir participer à «Inclusion RéseauPostal»?

- Vous disposez d'un **contrat de prestation valable** avec le service cantonal pour le domaine «travail» (atelier, travail accompagné...)
- Parmi vos membres du personnel, il y a en règle générale **au moins 2 à 3 personnes** pour lesquelles un engagement régulier à temps partiel dans le cadre d'«Inclusion Poste» semble favorable et réaliste.
- Ces personnes sont employées chez vous **avec un contrat de travail** et souhaitent découvrir un nouveau domaine d'activités  
Remarque: il pourrait par exemple s'agir de personnes capables d'assumer temporairement des tâches spéciales et faisant preuve d'une certaine autonomie, mais dont l'entrée sur le marché du travail général a été jusqu'à présent refusée ou ne semble pas réaliste.
- Vous disposez d'un **service de contact interne** pour accompagner les affectations au sein de la Poste (administration, planification, personne de contact pour l'encadrement, etc.) – ou êtes prêt à en créer un.

Merci de nous contacter par e-mail si vous souhaitez de plus amples informations.

RéseauPostal se réserve le droit de décider avec quelles institutions elle collaborera. Les conditions régionales jouent aussi un rôle.

### À quoi ressemble les affectations dans la pratique?

Pour l'institution partenaire avec des personnes en situation de handicap intéressées, une filiale ou un Contact Center de la Poste approprié à proximité est recherché. Ensuite, les attentes réciproques sont discutées et le contenu des blocs de travail est défini ensemble. Une fois un accord trouvé, les travaux préparatoires administratifs et personnels sont engagés, tels que les formations, la discussion sur les taux d'occupation et les affectations. Ensuite, les présentations seront faites. Les personnes en situation de handicap bénéficieront d'une présentation sur place et peuvent être accompagnées par une personne d'encadrement de l'institution. Les affectations à temps partiel qui suivent à la Poste commencent par des travaux simples. Après un certain temps, ceux-ci sont adaptés aux capacités et aux points forts individuels des personnes respectives. Les travaux peuvent être organisés de manière très flexible afin de pouvoir travailler sans pression en termes de performance. Du côté de RéseauPostal, une formation pratique est mise à disposition afin d'expliquer et de guider les travaux et de garantir un point de contact en cas de questions et de défis.

Le modèle de travail à temps partiel garantit que l'encadrement dans le contexte global continue d'être assuré par les institutions. L'accompagnement et l'encouragement par la personne de référence connue de l'institution sont ainsi garantis. La collaboration fera l'objet de discussions lors d'entretiens bilans réguliers entre le personnel de la Poste et les institutions. Au besoin, elle sera adaptée.

### Pourquoi les membres du personnel ne sont-ils pas directement engagés par la Poste? Ce serait ça l'inclusion, non?

Nous voyons dans la collaboration avec des institutions sociales une possibilité réaliste de permettre à davantage de



personnes en situation de handicap d'accéder au monde du travail de la Poste. Ainsi, les obstacles à l'entrée sont nettement moins importants et les risques liés à un passage sur le marché primaire du travail sont moindres, tant pour la personne elle-même que pour l'employeur.

L'objectif est que les personnes qui ne seraient pas prises en compte dans les mesures d'intégration habituelles puissent également y participer. L'alternance d'engagements à temps partiel dans les institutions et à la Poste permet d'offrir différentes intensités de travail.

D'une part, il est important pour la Poste qu'il n'y ait pas de pression à la performance et que les personnes ayant un besoin de soutien plus important puissent également effectuer des missions à durée indéterminée. D'autre part, il convient de reconnaître les membres du personnel qui développent un potentiel correspondant et de ne pas exclure leur passage dans des processus d'intégration au sein de la Poste.

Le modèle se présente comme suit:



### Est-ce que quelque chose change dans le système de financement des personnes employées de manière partielle chez RéseauPostal?

L'engagement reste, comme auparavant, celui de l'institution, car la rente AI et les éventuelles prestations complémentaires ne doivent pas être affectées par le travail à la Poste. Le système de financement ne change donc pas. La personne qui travaille à la Poste via l'institution est par conséquent absente de l'institution pendant ce travail. La Poste verse à l'institution un forfait par heure de travail effectuée par la personne sur place. Ainsi, outre la prestation de travail des personnes employées, toutes les dépenses de l'institution (administration et planification des interventions, dépenses de formation, entretiens de localisation, soutien et encadrement des membres du personnel et de la Poste en cas de besoin, etc.) sont également indemnisées. L'institution facture mensuellement les dépenses à la Poste (par voie électronique).

Contact en cas d'intérêt et de questions:

[inclusion.reseapostal@post.ch](mailto:inclusion.reseapostal@post.ch)

La Poste Suisse SA  
Unité RéseauPostal  
Wankdorffallee 4  
Case postale  
3030 Berne

E-mail: [inclusion.reseapostal@post.ch](mailto:inclusion.reseapostal@post.ch)  
[www.poste.ch](http://www.poste.ch)

